



Fruits à noyau

N°10
18/04/2019



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Fruits à noyau N°XX
du JJ/MM/AA »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Pêcher

- **Oïdium** : la période de sensibilité est en cours.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque de pontes est en cours.
- **Cochenille blanche du mûrier** : la migration des jeunes larves débute.

Prunier

- **Carpocapse des prunes** : les captures sont actuellement faibles. La période à risque vis-à-vis des pontes ne débutera que lorsque les collerettes auront chuté.

Tous fruits à noyau

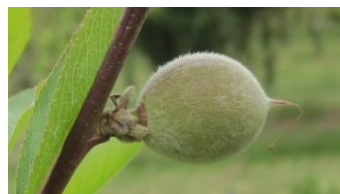
- **Acariens rouges** : les éclosions sont en cours, le stade 80 % d'éclosions pourrait être atteint dès cette fin de semaine.

• Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade H « nouaison » (BBCH 71) à stade I « jeune fruit » (BBCH 72).



Stade H « Nouaison »



Stade I « Jeune fruit »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Oïdium

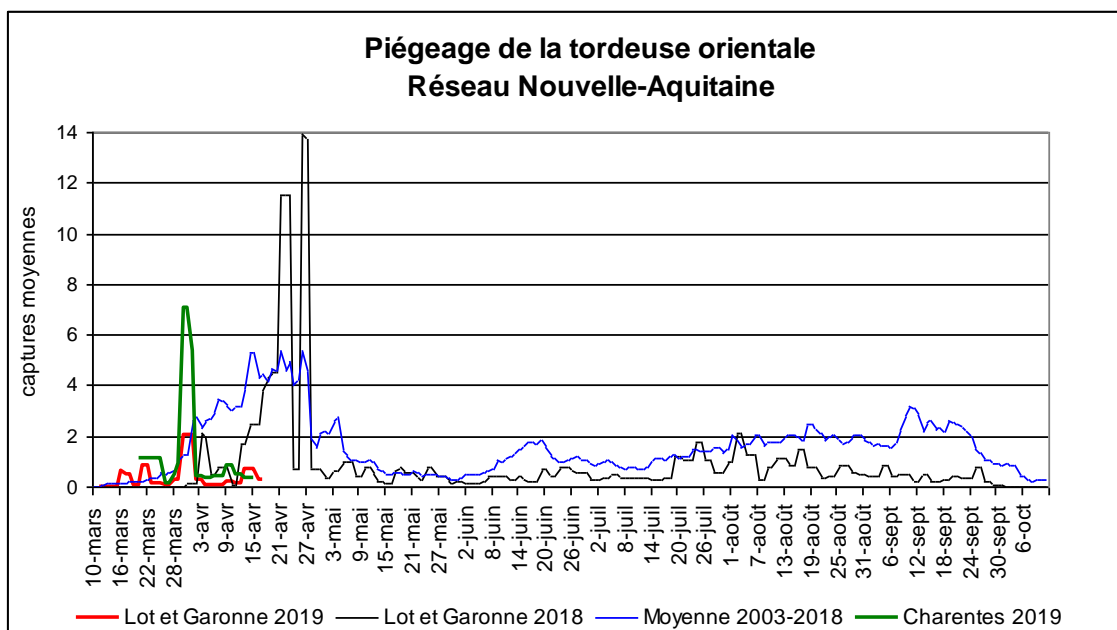
La période de plus grande réceptivité des fruits s'étend de la chute des pétales au durcissement du noyau. Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. La gestion des parcelles doit être réalisée en fonction de la sensibilité variétale.

Evaluation du risque

La période de sensibilité est en cours.

• Tordeuse orientale du pêcher

Sur notre réseau de piégeage, le premier vol est en cours avec des prises relativement faibles.

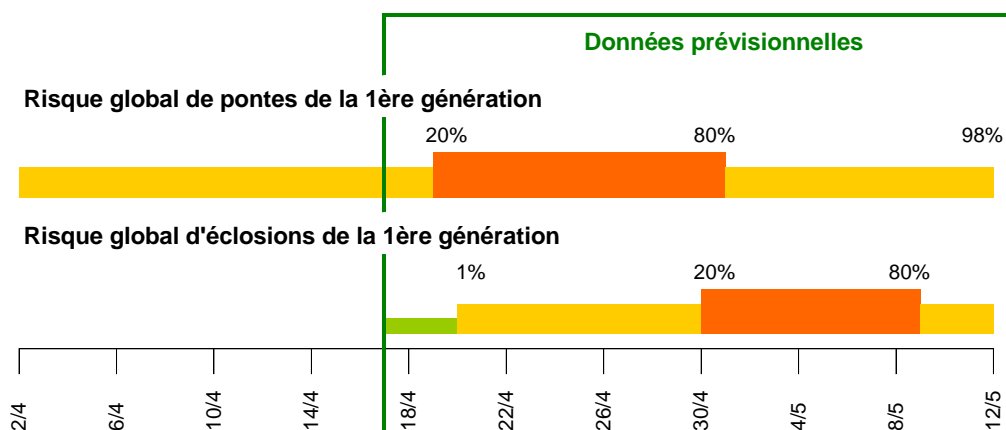


Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, 5 à 10 % du potentiel de pontes et près de 0,2 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison (13 à 14°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier dès cette fin de semaine et les éclosions à partir des 30 avril-2 mai.

Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions débute.

Données de modélisation Tordeuse orientale



Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Elle doit être en place.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

- **Cochenille blanche du mûrier**

En parcelles de références, des pontes sont présentes sous les boucliers et les toutes premières larves mobiles sont observées.

La gestion des parcelles s'effectue sur le maximum de jeunes larves durant leur phase mobile.

Evaluation du risque

La période à risque débute avec la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques : L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broyage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Puceron vert**

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux et des fruits), le puceron vert peut être vecteur du virus de la Sharka (Plum Pox Virus).

Evaluation du risque

Les arbres sont à surveiller afin de détecter rapidement les premiers foyers.

Prunier

- **Stades phénologiques**

Prunier d'Ente : en Lot-et-Garonne, stade H (BBCH 71) à début stade I (BBCH 72).



Stade H « Nouaison »



Stade I « Chute des collerettes »

(Crédit Photos : E. Marchesan - FDGDON 47)

- **Puceron vert**

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux), le puceron vert peut être vecteur du virus de la Sharka (Plum Pox Virus).

En parcelles à forte pression, les colonies se développent et la colonisation des jeunes pousses est en cours. Au niveau des foyers on note régulièrement la présence d'auxiliaires (œufs, larves et adultes de syrphes, adultes et œufs de coccinelles, cantharide).



Dégât de pucerons verts

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

Les arbres sont à surveiller afin de déceler rapidement les premiers foyers.

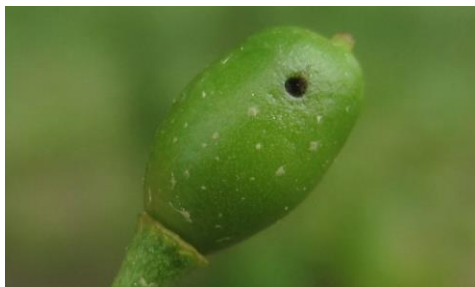
- **Hoplocampe**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse cette semaine.

En parcelles sensibles, des dégâts sont observés.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Dégât d'hoplocampe

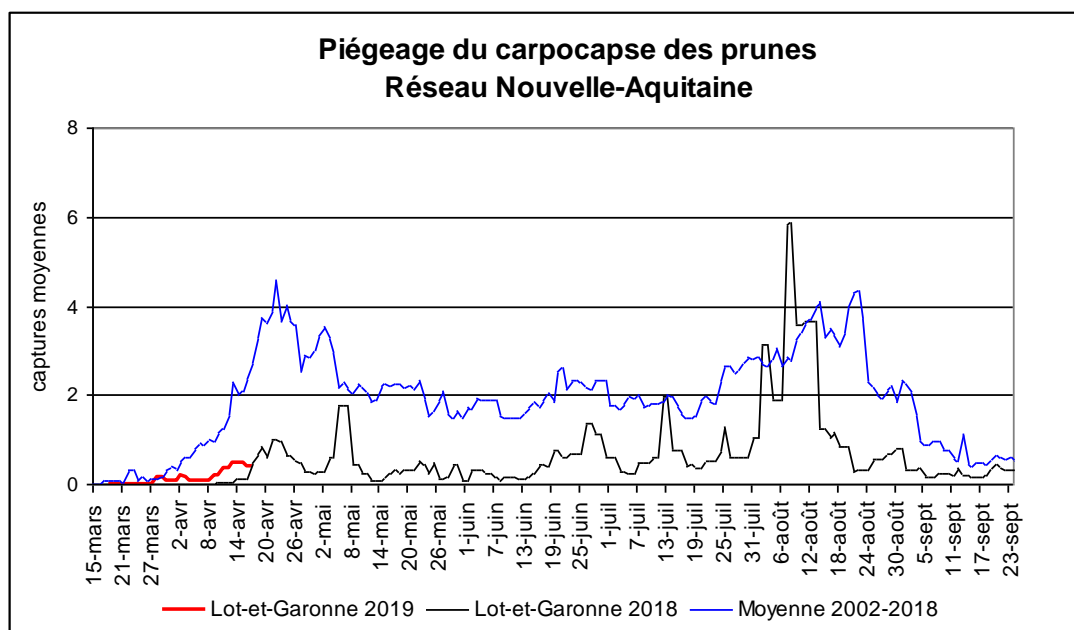


Larve d'hoplocampe

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Carpocapse des prunes**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont encore relativement faibles.



Evaluation du risque

La période à risque vis-à-vis des pontes ne débutera que lorsque les conditions climatiques seront favorables (températures crépusculaires supérieures à 13°C, absence de pluie et de vent) **et que les collerettes des jeunes fruits auront chuté.**

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des prunes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Ils doivent être en place.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

- **La petite tordeuse des fruits *Cydia lobarzewskii***

Des dégâts occasionnés par la petite tordeuse des fruits (perforations en spirale) ont été observés sur de nombreuses parcelles ces dernières années.

Les premières captures de cette tordeuse sont généralement enregistrées dans la première décade de mai.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer dès à présent.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de *Cydia lobarzewskii* peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle qui est combinée à celle du carpocapse des prunes.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2019-219 du 18/03/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-219>

- **Phytoptes**

En parcelle de référence, la migration des phytoptes à partir des galles est en cours, on observe la présence d'individus à la base des jeunes pousses.

Evaluation du risque

Période à risque en cours. La migration pourrait s'intensifier dans les prochains jours avec la hausse des températures annoncée.

- **Cochenilles**

Cochenille du cornouiller : les stades larvaires évoluent, peu d'adultes sont encore observés.

Cochenille rouge du poirier : des pontes sont observées sous quelques boucliers.

La migration des jeunes larves débute généralement à partir du mois de mai pour la cochenille rouge du poirier et à partir du mois de juin pour la cochenille du cornouiller.

Evaluation du risque

La période à risque débutera lors de la migration des jeunes larves.



Larve de cochenille du cornouiller

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : l'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Tavelure**

Cette maladie provoquée par un champignon, *Cladosporium carpophilum* peut engendrer certaines années de forts taux d'attaques sur fruits.

Les symptômes sur fruits se caractérisent par des taches « huileuses » circulaires de couleur brun-verdâtre. Le champignon se conserve sous forme de mycélium au niveau de chancres sur bois. Dès la chute des collerettes et jusqu'à la récolte, les spores produites sont disséminées par la pluie et le vent.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de la pression de la maladie dans le verger les années passées et des conditions climatiques.

Cerisier

• **Stades phénologiques**

En Lot-et-Garonne, stade G « chute des pétales » (BBCH 67) à stade J jeune fruit » (BBCH 73) selon la précocité des variétés.

• **Monilia sur fleur**

La période de sensibilité au monilia sur fleur débute à partir du stade D « boutons blancs » (BBCH 57) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67). La pluie ou une forte humidité pendant la période de floraison sont favorables au développement du champignon.

Evaluation du risque

La période de sensibilité s'achève pour les variétés tardives.

Mesures prophylactiques : La suppression des momies restées sur les arbres est indispensable à la réduction de l'inoculum.

• **Maladies du feuillage : Cylandrosporiose et Gnomonia**

Gnomonia se caractérise par des feuilles qui s'enroulent suivant la nervure principale, qui se dessèchent et qui restent fixées à l'arbre durant tout l'hiver. La cylandrosporiose se présente sous forme de taches rouges sur les feuilles. Les champignons hivernent sur les feuilles atteintes l'année dernière. Au printemps, les spores sont libérées lors des pluies.

Dans les vergers sensibles la gestion de ces maladies s'effectue en association avec le monilia.

Evaluation du risque

La période de sensibilité est en cours avec le développement des jeunes feuilles.

• **Puceron noir**

Quelques foyers sont observés sur arbres non traités.

Evaluation du risque

Dès la chute des pétales, les arbres sont à surveiller afin de déceler rapidement les premiers foyers.

• **Mouche de la cerise**

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, l'installation des pièges est à prévoir.

Tous fruits à noyau

• **Acariens rouges**

Les éclosions se poursuivent. Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve, le stade 80 % pourrait être atteint dès cette fin de semaine (20-24 avril).

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 60 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur prunier. En présence de phytoséides (au minimum 30 % de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

• Charançons phyllophages et rhynchites

La reprise d'activité des charançons phyllophages et des rhynchites coupe-bourgeons est en cours.

Ces dernières années, certaines jeunes plantations ont été fortement touchées par les attaques de ces ravageurs secondaires.

Evaluation du risque

Ces ravageurs peuvent être problématiques sur jeunes vergers.



Dégât de rhynchite sur pousse

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Auxiliaires

Au niveau des foyers de pucerons, on peut observer des œufs et des larves de syrphe, des cantharides, des adultes et des pontes de coccinelles.



Œuf de syrphe



Cantharide



Larve de chrysope habillée

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Fruits à noyau sont les suivantes : BIP, CDA 47, CETA de Guyenne, EPLEFPA de Ste Livrade-sur-Lot, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".